

Au cœur du territoire :
des impacts et des retombées

Mémoire déposé dans le cadre de la
consultation gouvernementale sur le
développement harmonieux de l'activité minière

Soumis à :
Madame Maïté Blanchette Vézina
Ministre des Ressources naturelles et des Forêts
5700,4^e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 643-7295

Par :
Ville de Chapais
145, boulevard Springer
Chapais (Québec) G0W 1H0
Téléphone : 418 745-2511

En collaboration avec :
Corporation de développement économique de Chapais

Une histoire riche, un avenir prometteur

Madame la Ministre, Chapais, ville située dans le Nord-du-Québec sur le territoire de la Baie-James, est un lieu empreint d'une riche histoire minière. Créée pour subvenir aux besoins de cette industrie, la ville a su se réinventer et se diversifier à la suite de la fermeture de la mine Opémiska en 1991, en se tournant notamment vers l'industrie forestière. Toutefois, ces dernières années, nous assistons à un renouveau de l'essor de l'industrie minière dans notre région et à proximité de notre municipalité.

Dans ce contexte, la Ville de Chapais se mobilise et prend en main son destin en travaillant à la valorisation de son territoire. **Nous désirons croire au potentiel de développement minier responsable** que peut offrir le secteur, tout en **assurant la préservation de l'environnement, la santé de nos citoyens, le bien-être de nos communautés et, par le fait même, tout en assurant la pérennité de la municipalité.**

La Ville de Chapais reconnaît l'importance de l'industrie minière dans sa vision de développement économique et social. Toutefois, **cette réalité n'éclipse pas la responsabilité de gouvernance de la ville, de ses besoins d'harmonisation des usages entre les activités existantes sur son territoire** et celles qui souhaiteraient s'y installer.

Des défis intrinsèques à notre territoire, des conditions de réussites

La Ville de Chapais fait face à plusieurs enjeux qui méritent une attention particulière dans le cadre de la démarche. Notre territoire est de moins de 64 km², ce qui rend la cohabitation directe, voire la coexistence entre l'activité minière et la municipalité complexe. **Les contraintes géographiques et la proximité de l'exploitation minière peuvent engendrer des défis** en termes de compatibilité des usages, notamment en ce qui a trait à la présence des citoyens, aux entreprises existantes, aux possibilités de villégiature et pour la protection de l'environnement.

En corolaire, bien que nous nous épanouissions sur un territoire exigu, nous nous retrouvons aujourd'hui au cœur du développement des futures mines québécoises. **Nous devrions directement et indirectement tirer de grands bénéfices tant des travaux d'exploration que de l'exploitation minière régionale;** ce qui n'est malheureusement pas le cas actuellement.

C'est pour partager notre vision du développement minier et nos conditions pour que ce dernier s'opère de façon harmonieuse et aux bénéfices, entre autres, de notre ville et de sa communauté, que nous vous soumettons ce mémoire. Nous avons repris les quatre thèmes principaux de la démarche consultative et nous y avons associé ce que nous considérons être des conditions de réussite pour notre ville.

THÈME 1 - L'HARMONISATION DES ACTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE, L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE ET LA PRÉVISIBILITÉ DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE

Conciliation des usages et cohabitation

Au-delà de la mine Opémiska qui a joué un rôle clé dans la création de la Ville de Chapais, la subsistance de la Ville dans l'après-mine est grandement due à l'industrie forestière qui est possible dans un environnement éloigné des grands centres urbains.

Le moment est opportun pour Chapais, car **nous observons avec intérêt et parfois, il faut le dire, avec appréhension la compagnie minière junior QC Copper & Gold, qui vise la réouverture du camp minier traditionnel Opémiska**. Ce projet, dont les plans préliminaires placent la limite d'une mine à ciel ouvert à moins de 100 mètres des premières maisons de la ville, rappelle la situation vécue lors de la création de la mine Canadian Malartic. **Il est donc crucial d'apprendre des enjeux similaires rencontrés ailleurs et de mettre en place des mesures appropriées pour assurer une cohabitation harmonieuse**, notamment le déploiement de mesures concrètes et effectives pour atténuer les impacts potentiels de l'ouverture d'une mine dans notre communauté.

Conditions de réussite pour la Ville de Chapais

- **Que la Ville puisse identifier et protéger ses secteurs de villégiatures ou à haute valeur touristique** pour que le développement minier prenne en considération ces sites dans la planification des projets, entre autres les lacs Cavan, Opémisca et Presqu'île, ainsi que les sentiers Campbell et du mont Springer.
- **Que la relation entre la ville et l'opérateur minier soit encadrée sous la forme d'une entente Ville-Mine ou d'un guide de cohabitation** pour assurer, d'un côté, la prise en compte et la réduction des impacts pour la Ville et ses citoyens et, de l'autre, la maximisation des bénéfices à long terme pour la communauté. Faire de ce type d'entente une obligation pour les promoteurs afin de démocratiser les bonnes pratiques et encourager l'innovation sociale et ce, dès le début des étapes d'exploration avancée d'un gisement.
- **Qu'une compensation adéquate soit octroyée** aux citoyens dans l'éventualité où certains impacts s'apparenteraient à des nuisances.
- **Que le gouvernement assure un suivi de la performance environnementale diligent** de l'opérateur minier afin de ne pas faire vivre à nos citoyens ce que les citoyens de Malartic ont vécu à l'ouverture de la mine Canadian Malartic.
- **Que des pénalités exemplaires, à ne pas confondre avec un droit à polluer, soient octroyées** à la ville dans l'éventualité d'un non-respect des conditions d'opération.

Acceptabilité sociale et communication

Des précédents existent démontrant qu'un projet puisse être refusé par manque d'acceptabilité sociale de la communauté d'accueil, nous pensons ici notamment au projet Strateco. **Nous croyons que les paramètres qui concernent l'acceptabilité sociale d'un projet devraient aussi être déterminés par la communauté d'accueil et non systématiquement par le gouvernement.**

Conditions de réussite pour la Ville de Chapais :

- **Que les promoteurs et les opérateurs miniers déploient ou participent à des mécanismes d'échanges privilégiés avec les municipalités** qui permettraient d'assurer un suivi constant, de discuter des impacts, des mesures de mitigation et de tout autre élément facilitant le maintien de l'acceptabilité sociale d'un projet, une meilleure compréhension mutuelle et une collaboration fructueuse.
- **Que les promoteurs et les opérateurs embauchent des ressources spécialisées** et formées en relations communautaires et en sciences humaines et qui parlent la langue de la communauté d'accueil, afin de faciliter les échanges et d'assurer une réelle communication bidirectionnelle.
- **Que ces mécanismes, ou autres applicables soient maintenus tout au long de la durée de vie du projet.**

THÈME 2 - LA GOUVERNANCE ET LE RÉGIME MINIER

Rôle des instances et encadrement gouvernemental

Notre région connaît une effervescence croissante en matière d'activités minières. Les compagnies d'exploration telles que Troilus Gold Corporation, Doré Copper Mining, IAMGOLD, TOMAGOLD, Northern Superior Resources et Osisko Mining suscitent un grand intérêt et peuvent entraîner des répercussions significatives sur notre territoire. **Il est essentiel de prendre en compte ces dynamiques pour garantir une gestion proactive, durable et participative de l'activité minière dans notre région.**

Conditions de réussite pour la Ville de Chapais :

- **Que le gouvernement implique activement les communautés locales, les groupes environnementaux, les experts techniques et les représentants des travailleurs dans les processus décisionnels** liés à l'activité minière, de l'octroi des claims miniers à la restauration finale des sites.

- **Que le gouvernement établisse un cadre réglementaire solide en assurant la refonte de la Directive 019** sur l'industrie minière sous la forme d'une réglementation claire et exhaustive.
- **Que le gouvernement renforce les mécanismes de surveillance et de contrôle** en déployant un système de surveillance rigoureux pour suivre les opérations minières, du claim à la restauration, et vérifier la conformité aux réglementations. Cela devrait inclure des inspections régulières sur site, des audits environnementaux indépendants et des mécanismes de signalement pour permettre aux parties prenantes de signaler les infractions.
- **Que le gouvernement s'assure que les organismes de réglementation disposent des ressources nécessaires** pour effectuer ces tâches de manière efficace.

THÈME 3 - L'ENCADREMENT DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTÉ

Encadrement gouvernemental en matière d'environnement

En tant que premiers responsables de l'aménagement et de la gestion du territoire, **les gouvernements locaux sont particulièrement bien placés pour comprendre la complexité et la spécificité de leur environnement.** Ils ont une connaissance approfondie des atouts naturels, des sites culturels, des habitats précieux pour la faune et la flore, ainsi que des régions susceptibles d'être sensibles aux impacts environnementaux des activités industrielles comme l'exploitation minière.

La Ville de Chapais tire une grande fierté de la qualité de l'eau produite dans son Esker et, à cet effet, souhaiterait avoir les pouvoirs nécessaires pour protéger une telle richesse.

Conditions de réussite pour la Ville de Chapais :

- **Que les municipalités puissent réellement désigner les zones de protection ou celles incompatibles à l'activité minière** à petite échelle sur son territoire pour concilier efficacement le développement économique et la préservation de la richesse naturelle et culturelle de la région.

Pratiques environnementales du secteur minier et innovation

À la Ville de Chapais, nous croyons que l'exploitation territoriale ne doit pas se faire à tout prix, mais s'inscrire dans une vision à long terme qui prend en considération la volonté de la population locale sans se restreindre à un cadre réglementaire rigoureux, notamment en ce qui concerne la restauration des sites miniers.

Conditions de réussite pour la Ville de Chapais :

- Que les villes puissent développer et adopter une approche stratégique en matière d'exploitation territoriale en développant une vision à long terme pour leur région. **Cela devrait inclure des objectifs clairs en matière de développement durable, de protection de l'environnement, de création d'emplois durables et de diversification économique.** La vision à long terme doit être basée sur une évaluation globale des avantages et des inconvénients de l'exploitation territoriale, en tenant compte des impacts sociaux, économiques et environnementaux.
- **Que le gouvernement oblige, lorsqu'applicable, la restauration progressive des sites dégradés.**

THÈME 4 - LES RETOMBÉES DES ACTIVITÉS MINIÈRES

Bénéfices pour le Québec et les régions d'accueil

L'une des plus grandes sources d'inquiétude identifiée par la Ville de Chapais réside dans le partage inéquitable des retombées économiques entre le milieu d'accueil et le gouvernement du Québec qui fait actuellement préséance. **Les communautés d'accueil étant celles qui subissent le plus d'impacts à court, moyen et long terme devraient recevoir une plus grande part des retombées économiques** directes générées par les activités minières.

Pour les mines en opération sur notre territoire (celles de Newmont et de Stornoway), les retombées économiques locales demeurent extrêmement faibles, avec moins de 50 000 \$ par an d'achats locaux.

De plus, **il n'existe aucune obligation d'achat local ou d'emploi de la main-d'œuvre locale, lorsque disponible.** Cette situation souligne la nécessité d'explorer de nouvelles approches pour maximiser les bénéfices économiques pour notre communauté.

Enfin, un système équitable de redistribution des redevances doit être mis en place pour que les injustices comme celles vécues à Malartic ne se reproduisent plus, soit la réception de peccadilles : moins de 100 000 \$ annuellement contre, bon an mal an, une centaine de millions de dollars versés chaque année au gouvernement du Québec.

Conditions de réussite pour la Ville de Chapais :

- **Que les promoteurs établissent des ententes précisant les retombées économiques obligatoires pour la municipalité d'accueil** pour chacune des étapes du développement minéral et non seulement lorsque le projet reçoit son autorisation de construction.
- **Que les promoteurs mettent en œuvre des processus de formation de la main-d'œuvre locale et obligent l'emploi du bassin de main-d'œuvre locale** lorsqu'elle est disponible afin de limiter le *fly-in/fly-out* et le *drive-in/drive-out*.

- **Que le gouvernement instaure un système de redevances équitables et juste redistribuées aux communautés d'accueil**, incluant la cotisation à un fond de maintien des infrastructures pour que la communauté d'accueil n'ait pas à assumer une facture d'entretien qu'elle ne pourra se permettre après la phase d'opération.

Contribution du secteur minier à la transition énergétique et à la décarbonation de l'économie

Afin de diminuer la dépendance aux grandes industries, la diversification économique doit être réfléchi en amont des projets. **La Ville de Chapais croit qu'il est possible d'allier diversification économique, transition énergétique et décarbonation de l'économie en favorisant la création d'entités de 2^e transformation** dans la région d'accueil des projets miniers. Ce modèle permettrait de renforcer la résilience des communautés en créant des opportunités économiques diversifiées.

Conditions de réussite pour la Ville de Chapais :

- **Que le gouvernement réévalue sa perception du Nord comme n'étant pas uniquement une « région ressource »**. Cette vision unidimensionnelle ne rend pas compte de la richesse socioculturelle et économique du Nord et entrave son développement complet et équilibré.
- **Que le gouvernement assure la mise en place d'une stratégie nationale de développement du créneau d'économie circulaire et de deuxième transformation des ressources** pour optimiser l'utilisation des ressources localement et réduire le transport des matériaux bruts.



**Isabelle Lessard, mairesse
Ville de Chapais
19 mai 2023**